

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7455 SÉANCE DU 30 octobre 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**AVENANT AU MANDAT DE CONCEPTION ET DE PRÉPARATION
DES PLANS ET DEVIS – PROJET DE COMPLEXE DE SOINS DE
SANTÉ YARIHWA PHASE 2**

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) a déjà comme projet de construire un complexe de soins de santé appelé le centre d'affaires Yarihwa';

Attendu que le CNHW désire bonifier l'offre de services de Yarihwa' qui nécessite un agrandissement du projet initial;

Attendu que les prévisions financières, les recommandations et les conclusions du plan d'affaires sont positives quant à la faisabilité et à la viabilité du projet;

Attendu qu'un agrandissement de 25 000 pieds carrés à l'infrastructure actuelle devrait être ajouté;

Attendu que le coût total du projet a été estimé à un montant de 9 099 000 \$;

Page 1 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 octobre 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7455 SÉANCE DU 30 octobre 2023

**AVENANT AU MANDAT DE CONCEPTION ET DE PRÉPARATION
DES PLANS ET DEVIS – PROJET DE COMPLEXE DE SOINS DE
SANTÉ YARIHWA PHASE 2**

Attendu que la réalisation du projet de complexe de soins de santé professionnels s’inscrit dans les priorités stratégiques 2021-2025 de la Nation huronne-wendat;

Attendu que la résolution #6985 «*Adjudication de contrat – conception des plans et devis pour l’agrandissement de la Place Yarihwa*’», adoptée lors de l’assemblée régulière du 25 mars 2019, autorise l’octroi du contrat de conception et préparation des plans et devis a la firme DG3A Architectes;

Attendu que les résolutions #7352 adoptée le 13 décembre 2022, #7388 et #7392 adoptées le 27 mars 2023, relancent la recherche de financement du projet;

Attendu que les modifications du concept et des dimensions du bâtiment nécessitent un avenant important au mandat de DG3A Architectes;

Attendu que les frais de conception et de préparation des plans et devis reliés au projet représentent une augmentation de 382 400 \$;

Attendu que ces frais incluent la conception, la préparation des plans et devis, la surveillance de chantier et la mise en marche de l’infrastructure.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Denis Bastien, **appuyé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et **résolu** :

Page 2 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 octobre 2023 Résolution adoptée à l’unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7455 SÉANCE DU 30 octobre 2023

**AVENANT AU MANDAT DE CONCEPTION ET DE PRÉPARATION
DES PLANS ET DEVIS – PROJET DE COMPLEXE DE SOINS DE
SANTÉ YARIIHWA PHASE 2**

- **Que** le Chef responsable des Services techniques et Infrastructures, M. Daniel Sioui, et le directeur des Services techniques et Infrastructures, soient autorisés à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, l'avenant au mandat proposé par DG3A Architectes et tous autres documents administratifs en lien avec cet agrandissement.

Page 3 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 octobre 2023 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND